

2C PERSPECTIVES
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 2 rue Bessie Coleman
86000 POITIERS
SIRET : 92041468700011
RCS : 920 414 687 POITIERS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Le 3 décembre 2024, à 9h, Virginie BORDAIS, associée unique de la société 2C Perspectives demeurant 5 rue des chênes, 86340 Nieuil l'Espoir, a pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modification des statuts
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

PREMIERE DECISION – TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DES STATUTS

Virginie BORDAIS, associée unique, décide, de transférer le siège social de 2 rue Bessie Coleman, 86000 POITIERS à Espace Rabelais, 130 route de Nouaillé, 86000 POITIERS au 20 décembre 2024.

L'article 4 des statuts est donc modifié comme suit : "Le siège social de la société est fixé à Espace Rabelais, 130 route de Nouaillé, 86000 POITIERS"

Les autres informations figurant dans l'article demeurent inchangées

DEUXIEME DECISION – POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions adoptées ci-dessus.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné dans le registre spécial prévu par la Loi.

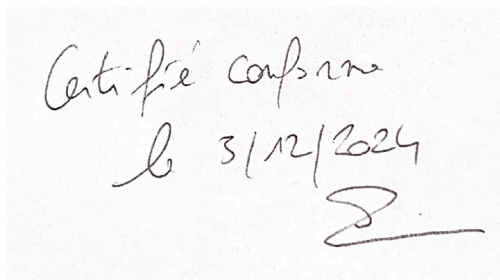
Fait à Poitiers,

Le 3 décembre 2024

En autant d'originaux que nécessaires pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Au minimum 4 exemplaires

Signature de l'associée unique : Virginie BORDAIS



Certifié conforme
le 3/12/2024
[Signature]